

QUEEN  
HC  
115  
.C36514

SOMMAIRES DES ENTENTES AUXILIAIRES

FÉDÉRALES-PROVINCIALES

CONCLUES AUX TERMES DES

ENTENTES CADRES DE DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

AVRIL 1975

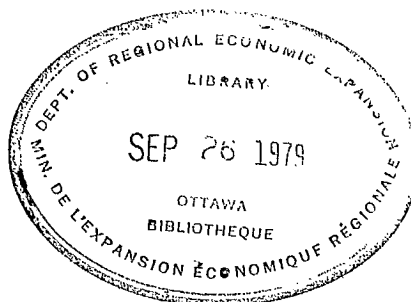
I N D E X

RÉSUMÉS

DES ENTENTES AUXILIAIRES SIGNÉES

AVRIL, 1975

	<u>PAGE</u>
1) <u>TERRE-NEUVE</u>	
(a) Forêts .. .. .	1-1
(b) Aménagement de la région du Parc de Gros Morne .. .. .	1-3
(c) Routes .. .. .	1-4
(d) Programmes des centres de services maritimes pour la pêche .. .. .	1-6
(e) Réseaux spéciaux d'adduction d'eau pour des usines de traitement du poisson ..	1-7
2) <u>NOUVELLE-ÉCOSSE</u>	
(a) Exploitation minérale .. .. .	2-1
(b) Développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth .. .. .	2-2
(c) Développement de la zone du Détroit de Canso .. .. .	2-4
3) <u>NOUVEAU-BRUNSWICK</u>	
(a) Routes .. .. .	3-1
(b) Agriculture .. .. .	3-2
(c) Forêts .. .. .	3-3
(d) Développement industriel .. .. .	3-5
(e) Projet-pilote de la région de Kent .. .. .	3-7
(f) Village historique de King's Landing ..	3-8
(g) Étude du canal Miramichi .. .. .	3-9
(h) Grandes artères de Saint-Jean et Moncton..	3-10



	<u>PAGE</u>
4) <u>QUÉBEC</u>	
(a) SIDBEC .. .. .	4-1
(b) Autoroute A-30 .. .. .	4-3
(c) Accès aux ressources forestières .. .. .	4-4
(d) Infrastructures industrielles .. .. .	4-5
5) <u>ONTARIO</u>	
(a) Zone de Cornwall .. .. .	5-1
(b) Nord-Ouest de l'Ontario .. .. .	5-3
(c) Dryden .. .. .	5-5
6) <u>MANITOBA</u>	
(a) Terres septentrionales .. .. .	6-1
(b) Planification .. .. .	6-3
7) <u>SASKATCHEWAN</u>	
(a) Exploration et exploitation minérales .. .. .	7-1
(b) Industrie sidérurgique .. .. .	7-2
8) <u>ALBERTA</u>	
(a) Aide au traitement des produits alimentaires .. .. .	8-1
(b) Entente provisoire sur le Nord .. .. .	8-2

## TERRE-NEUVE

ENTENTE AUXILIAIREOBJET:

Forêts

DATE DE SIGNATURE:

26 avril 1974; modifiée le 27 janvier 1975

DATE D'EXPIRATION:

31 mars 1978

OBJECTIFS:

L'entente vise à accroître le niveau de l'emploi et du revenu dans l'industrie forestière de la province en améliorant la gestion des ressources et l'utilisation des forêts et en tirant parti des possibilités de diversification et d'expansion de cette industrie. L'objet particulier de la modification, signée le 27 janvier 1975, était de protéger les emplois existants à la Labrador Linerboard Co., propriété de la province à Stephenville, en lui assurant une réserve de bois économique.

ELEMENTS ET DEPENSES:

Voici la liste des éléments de l'entente que la province se chargera d'exécuter.

	CÔUT ESTIMATIF TOTAL	QUOTE-PART PROVINCIALE	QUOTE-PART FÉDÉRALE
1) Acquisition de terres forestières	\$ 2,245,000	\$ 1,121,000	\$ 1,124,000
2) Gestion forestière	371,900	37,200	334,700
3) Exploitation, utilisation, recherche et développement	15,065,300	1,506,500	13,558,800
4) Construction de routes d'accès	20,247,400	2,024,700	18,222,700
5) Inventaires forestiers intensifs	2,837,000	283,800	2,553,200
6) Protection des ressources forestières	1,620,400	162,000	1,458,400
7) Amélioration des forêts	5,827,400	582,700	5,244,700
8) Administration des ressources forestières	<u>5,868,900</u>	<u>586,900</u>	<u>5,282,000</u>
TOTAL	\$54,083,300	\$ 6,304,800	\$47,778,500

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial est chargé de l'administration de l'entente.

TERRE-NEUVEENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Aménagement de la région du parc de Gros Morne

DATE DE SIGNATURE: 28 mai 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1978

OBJECTIFS: Créer de nouvelles possibilités d'emploi et de revenu dans la région en aménageant le parc par l'entremise du gouvernement fédéral et faire en sorte que les habitants locaux puissent tirer parti de ces possibilités.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des travaux que la province se chargera d'exécuter aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>
1) Études de planification et programmes d'aménagement	\$ 470,000	\$ 47,000	\$ 423,000
2) Infrastructure communautaire	8,668,000	866,800	7,801,200
3) Construction routière	5,841,000	584,100	5,256,900
4) Supervision technique et dépenses connexes	130,000	13,000	117,000
5) Évaluation - études des répercussions	<u>30,000</u>	<u>3,000</u>	<u>27,000</u>
TOTAL	\$15,139,000	\$1,513,900	\$13,625,100

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial est chargé de l'administration de l'entente.

## TERRE-NEUVE

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Routes

DATE DE SIGNATURE: 28 mars 1974; modifiée le 12 décembre 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1975

OBJECTIFS: L'entente vise à poursuivre les efforts antérieurs du Ministère pour améliorer le réseau routier de la province permettant ainsi de faciliter le mouvement des biens et des services entre les diverses régions de la province. Ces améliorations du transport favoriseront la croissance économique en donnant accès aux ressources exploitables et en ouvrant des marchés plus étendus aux agglomérations locales. Une modification signée le 12 décembre 1974 a élargi la nature de certains travaux d'amélioration routière qui devaient être entrepris dans la province aux termes de l'entente originale.

ELEMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des travaux que la province se chargera d'exécuter aux termes de l'entente.

	<u>CÔUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Route de Burgeo (cons- truction et amélioration)	\$ 2,043,000	\$ 204,000	\$ 1,839,000
2) St. Lawrence à Lawn (revêtement)	991,000	99,000	892,000
3) Route de la baie d'Espoir (amélioration et construction)	4,700,000	470,000	4,230,000
4) Route de la péninsule du nord (reconstruction, nivellement et revête- ment)	6,130,000	613,000	*5,517,000
5) Route de la Scie (amélioration)	<u>1,000,000</u>	<u>100,000</u>	<u>900,000</u>
TOTAL	\$14,864,000	\$1,486,000	\$13,378,000

\*Moins \$900,000 provenant de l'Entente spéciale sur les routes signée le 5 novembre 1971.

	<u>900,000</u>
TOTAL	\$12,478,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial est chargé de l'administration de l'entente.



TERRE-NEUVEENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Programme des centres de services maritimes pour la pêche

DATE DE SIGNATURE: 15 octobre 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Accroître les répercussions de l'industrie de la pêche sur l'économie de la province en encourageant l'utilisation efficace et rentable des palangriers pour la pêche en eaux semi-pélagiques.

ELEMENTS ET DEPENSES: Construction d'installations diverses, telles que quais, bâtiments centraux d'entretien, aires de remisage, portiques automoteurs de 50 tonnes et autres dispositifs de halage appropriés, et matériel pour les centres de services maritimes à:

	<u>COUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FEDERALE</u>
1) Durrell	\$ 860,000	\$ 86,000	\$ 774,000
2) Wesleyville	1,115,000	111,000	1,004,000
3) Harbour Grace	1,180,000	118,000	1,062,000
4) Bonavista	800,000	80,000	720,000
5) Old Perlican	995,000	100,000	895,000
6) Isle aux Morts	1,200,000	120,000	1,080,000
7) Port Union	1,000,000	100,000	900,000
8) La Scie	1,100,000	110,000	990,000
9) Fogo Island	1,100,000	110,000	990,000
10) St. Mary's, Placentia	1,100,000	110,000	990,000
11) Englee	1,200,000	120,000	1,080,000
12) Barge-atelier	<u>350,000</u>	<u>35,000</u>	<u>315,000</u>
TOTAL	\$12,000,000	\$1,200,000	\$10,800,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION: Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial est chargé de l'administration de l'entente.

TERRE-NEUVEENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Réseaux spéciaux d'adduction d'eau pour des usines de traitement du poisson

DATE DE SIGNATURE: 15 octobre 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Accroître l'efficacité de l'industrie de traitement du poisson de la province en augmentant la capacité des usines existantes et en améliorant en général la qualité des produits du poisson transformés dans la province.

ELEMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des travaux que la province se chargera d'exécuter aux termes de l'entente.

	<u>CÔUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Port-aux-Basques	\$1,350,000	\$ 135,000	\$1,215,000
2) Burnt Islands	250,000	25,000	225,000
3) Little Bay Islands	60,000	6,000	54,000
4) Newstead-Comfort Cove	500,000	50,000	450,000
5) Hermitage	460,000	46,000	414,000
6) Southern Harbour	590,000	59,000	531,000
7) St. Brides	100,000	10,000	90,000
8) Admiral's Beach	320,000	32,000	288,000
9) Valleyfield	400,000	40,000	360,000
10) Bay Bulls	450,000	45,000	405,000
11) New Harbour	150,000	15,000	135,000
12) Divers endroits	<u>1,500,000</u>	<u>150,000</u>	<u>1,350,000</u>
TOTAL	\$6,130,000	\$ 613,000	\$5,517,000

- 1, 2, 5 à 11 - Approvisionnement en eau d'usines de poisson  
 3, 4 - Approvisionnement en eau de conserveries  
 12 - Approvisionnement en eau des installations de manutention du poisson à divers endroit

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial est chargé de l'administration de l'entente.

NOUVELLE-ÉCOSSEENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Exploitation minérale

DATE DE SIGNATURE: 17 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1980

OBJECTIFS: Accroître les emplois et l'investissement dans le secteur minier de la province grâce à des programmes géologiques et de reconnaissance minérale accélérée et une évaluation des ressources minérales.

ELEMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Planification de l'exploitation des ressources	\$ 715,000	\$ 143,000	\$ 572,000
2) Inventaire des ressources minérales	120,000	24,000	96,000
3) Étude d'évaluation des minéraux	1,920,000	324,000	1,536,000
4) Étude géologique et géochimique	2,505,000	501,000	2,004,000
5) Services de laboratoires	325,000	65,000	260,000
6) Gestion et administration du programme	753,000	150,600	602,400
TOTAL	\$6,338,000	\$1,267,600	\$5,070,400

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

La supervision sera assurée par un Comité de gestion composé d'un représentant du MEER, d'un représentant du MEMR et de deux de la province, désignés respectivement par les ministres fédéraux et provinciaux.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth

DATE DE SIGNATURE: 31 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1980

OBJECTIFS: Permettre à l'agglomération de Halifax-Dartmouth de remplir efficacement son rôle de centre régional principal dans les provinces atlantiques en assurant l'aménagement souhaitable des centres-ville des deux villes, la poursuite de l'aménagement des installations portuaires, et l'accroissement du développement industriel, en particulier dans les industries de pointe.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de cette entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) <u>Aménagement du front de mer de Halifax-Dartmouth</u>	<u>\$87,710,000</u>	<u>\$22,253,000</u>	<u>\$65,457,000</u>
a) Préparation du site et acquisition des terrains	24,000,000	4,800,000	19,200,000
b) Élaboration d'un plan d'ensemble pour le front de mer	500,000	100,000	400,000
c) Infrastructures publiques	12,000,000	2,400,000	9,600,000
d) Adduction d'eau régionale	30,770,000	9,231,000	21,539,000
e) Traversier de Dartmouth	3,400,000	680,000	2,720,000
f) Centre de gestion du trafic	700,000	140,000	560,000
g) Rond-point Armdale	120,000	36,000	84,000
h) Rue de Portland	5,410,000	1,623,000	3,787,000
i) Rue Dumbrack	10,810,000	3,243,000	7,567,000

2) <u>La Porte de l'Atlantique:</u> <u>le port</u>	<u>\$ 1,500,000</u>	<u>\$ 300,000</u>	<u>\$ 1,200,000</u>
a) Étude sur l'utilisation des conteneurs	1,000,000	200,000	800,000
b) Étude sur une gare maritime sur terre pour les conteneurs	150,000	30,000	120,000
c) Étude de viabilité sur la récupération des terres	350,000	70,000	280,000
3) <u>Développement industriel</u>	<u>\$21,600,000</u>	<u>\$ 8,260,000</u>	<u>\$13,340,000</u>
a) Simulateur de vol	3,400,000	1,020,000	2,380,000
b) Étude de viabilité	200,000	40,000	160,000
c) Aménagement de terrains industriels	9,000,000	4,500,000	4,500,000
d) Route de déviation de Bedford	9,000,000	2,700,000	6,300,000

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés par les ministres provincial et fédéral, assurera la supervision.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Développement de la zone du Détroit de Canso

DATE DE SIGNATURE: 31 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Stimuler l'aménagement d'un complexe industriel majeur au Détroit de Canso afin d'assurer que le potentiel du site comme port en eau profonde d'importance soit exploité pour réaliser au maximum les possibilités de revenu et d'emploi de la population de la Nouvelle-Écosse.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de cette entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Bureau de développement du Détroit de Canso	\$ 1,850,000	\$ 370,000	\$ 1,480,000
2) Planification régionale intégrée	2,090,000	418,000	1,672,000
3) Infrastructures communautaires et industrielles	<u>21,531,000</u>	<u>5,418,000</u>	<u>16,113,000</u>
TOTAL	\$25,471,000	\$ 6,206,000	\$19,265,000

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés par les ministres provincial et fédéral, assurera la supervision.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

ENTENTE AUXILIAIREOBJET:

Routes

DATE DE SIGNATURE:

24 juin 1974

DATE D'EXPIRATION:

31 mars 1975

OBJECTIFS:

Poursuivre les efforts du ministère en vue d'améliorer le réseau de transport de la province. Ces améliorations au réseau routier permettront à l'économie provinciale de se développer davantage en donnant accès à des marchés, des possibilités d'emplois, des établissements d'enseignement centralisés et autres services et en stimulant le tourisme.

ELEMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Campbellton - route d'évitement de Dalhousie (construction et revêtement)	\$ 2,500,000	\$ 625,000	\$ 1,875,000
2) Route d'évitement de Bathurst à Belledune (conception, construction et nivelage)	3,275,000	820,000	2,455,000
3) Shediac (vers le nord) - Route 11 (construction et nivelage)	2,460,000	615,000	1,845,000
4) De Shediac à Moncton (constr. et revêtement)	1,600,000	400,000	1,200,000
5) De Caraquet au pont de Chattham (route 11)	<u>3,500,000</u>	<u>875,000</u>	<u>2,625,000</u>
TOTAL	\$13,335,000	\$3,335,000	\$10,000,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires, désignés par les ministres fédéral et provincial, est responsable de l'administration de l'entente.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Agriculture

DATE DE SIGNATURE: 17 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Favoriser l'accroissement des possibilités d'emploi, la hausse des revenus ainsi que l'amélioration de la stabilité d'emploi pour les personnes travaillant dans l'agriculture et les industries annexes. Maintenir aussi la qualité des produits à un niveau plus élevé et accroître la production du secteur agricole.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Planification et développement	\$1,006,000	\$ 201,200	\$ 804,800
2) Possibilités de développement	3,673,000	734,600	2,938,400
3) Développement de l'esprit d'initiative	1,794,500	358,900	1,435,600
4) Programme d'appui à la mise en oeuvre	<u>1,123,000</u>	<u>224,600</u>	<u>898,400</u>
TOTAL	\$7,596,500	\$1,519,300	\$6,077,200

(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$6,988,780

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial, se chargera de la supervision.



## NOUVEAU-BRUNSWICK

ENTENTE AUXILIAIREOBJET:

Forêts

DATE DE SIGNATURE:

17 février 1975

DATE D'EXPIRATION:

31 mars 1979

OBJECTIFS:

Mettre sur pied un vaste programme de développement des forêts, à l'échelle de la province, qui permettrait d'augmenter la production de bois de grande qualité et de donner de l'expansion à l'industrie de transformation du bois, améliorant ainsi les possibilités d'emploi et de revenu des habitants locaux.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Gestion forestière (Inventaire des terres boisées, sylviculture, regroupement des terres de la Couronne, protection des ressources, développement polyvalent, réseau de routes forestières, gestion des boisés privés)	\$24,640,000	\$ 4,928,000	\$19,712,000
2) Utilisation des ressources (Exploitation, prêts pour l'acquisition de matériel, développement industriel, transports)	16,090,000	2,218,000	12,872,000
3) Perfectionnement de la main-d'oeuvre, recherche et information (Travail, formation et recherche)	1,930,000	386,000	1,544,000
4) Administration	3,985,000	797,000	3,188,000
5) Projet-pilote; gestion	<u>3,815,000</u>	<u>763,000</u>	<u>3,052,000</u>
TOTAL	\$50,460,000	\$10,092,000	\$40,368,000

(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$46,423,200

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial, assurera la supervision.

NOUVEAU-BRUNSWICKENTENTE AUXILIAIREOBJET: Développement industrielDATE DE SIGNATURE: 17 février 1975DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1979

OBJECTIFS: Étendre, diversifier et raffermir les activités de fabrication et de transformation dans la province. Plus précisément, on cherchera à diversifier la fabrication en visant des produits d'une plus grande valeur nécessitant une technologie moderne et une main-d'oeuvre qualifiée et à encourager l'implantation d'industries pouvant exploiter les ressources naturelles de la province ou sa situation maritime stratégique.

ELEMENTS ET DEPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FEDERALE</u>
1) Planification du développement industriel (Sous-section de planification (prov.), études)	\$ 4,620,000	\$ 924,000	\$ 3,696,000
2) Développement industriel régional (Commissions, personnel de soutien, détermination et promotion de possibilités)	4,615,000	923,000	3,692,000
3) Aide à l'industrie de fabrication (Usine-pilote de transition (UPT), aménagement à l'avance d'installations pour usines)	3,450,000	690,000	2,760,000
4) Infrastructures industrielles (Acquisition et viabilisation d'emplacements, aménagement de locaux industriels)	<u>13,600,000</u>	<u>2,720,000</u>	<u>10,880,000</u>
<b>TOTAL</b>	<b>\$26,285,000</b>	<b>\$5,257,000</b>	<b>\$21,028,000</b>
(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$24,182,200			

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants des deux gouvernements, nommés respectivement par les ministres fédéral et provincial, se chargera de la supervision.

NOUVEAU-BRUNSWICKENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Projet-pilote de la région de Kent

DATE DE SIGNATURE: 17 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977, plus 2 ans pour les projets commencés avant la date d'expiration, sous réserve de l'approbation du Comité de direction.

OBJECTIFS: Entreprendre un projet-pilote pour aider les habitants de la région des comtés de Kent-Northumberland à élaborer et à mettre en oeuvre des projets dans les domaines de la pêche, des forêts, de l'agriculture, de la fabrication basée sur les ressources, du tourisme et des loisirs, en vue d'y améliorer les possibilités d'emploi et de revenu et d'acquérir une expérience pouvant profiter à d'autres régions du Canada.

ELEMENTS ET DEPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>
1) Amorce de projets et appui technique (peut comprendre l'achat de terrains)	\$ 1,440,000	\$ 288,000	\$ 1,152,000
2) Infrastructures (services municipaux en vue d'une expansion économique urbaine)	1,000,000	200,000	800,000
3) Administration du programme	300,000	60,000	240,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 2,740,000</b>	<b>\$ 548,000</b>	<b>\$ 2,192,000</b>

(la quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$ 2,520,800

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial assurera la supervision.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Village historique de King's Landing

DATE DE SIGNATURE: 17 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Contribuer à développer davantage l'industrie touristique de la province grâce au parachèvement du village historique de King's Landing, près de Fredericton. Ce projet, entrepris à l'origine aux termes de l'entente FODER pour Mactaquac s'est avéré, même inachevé, un attrait touristique important durant les trois premières années d'exploitation.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>CÔUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Parachèvement du village historique			
a) Parachèvement de l'aménagement du site			\$ 876,000
b) Construction d'un échangeur			1,400,000
c) Construction d'un centre d'accueil des visiteurs, d'un terrain de stationnement et d'une route d'accès			660,000
d) Projet-pilote de transport par eau			120,000
	<u>TOTAL</u>	\$ 764,000	\$3,056,000
			(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$3,514,400

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

La supervision sera assurée par un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial.

NOUVEAU-BRUNWICKENTENTE AUXILIAIREOBJET:

Étude du canal Miramichi

DATE DE SIGNATURE:

17 février 1975

DATE D'EXPIRATION:

31 mars 1975

OBJECTIFS:

Déterminer la possibilité d'entreprendre de nouveaux aménagements portuaires pour la région de Chatham-Newcastle. L'entente prévoit la coordination des efforts de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux.

ELEMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>CÔUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>
--	---------------------------------------	---	--------------------------------------

## 1) Études sur le terrain du canal Miramichi

- 1) Sondages de la rivière et de la baie Miramichi en vue de déterminer la topographie de la zone

\$ 218,250

- 2) Échantillonnage du fond du canal

10,950

TOTAL.	\$ 305,600	\$ 76,400	\$ 229,200
--------	------------	-----------	------------

(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus)

\$ 263,580

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial, se chargera de la supervision.

NOUVEAU-BRUNSWICKENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Grandes artères de St-Jean et de Moncton

DATE DE SIGNATURE: 17 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1979

OBJECTIFS: Terminer les travaux entrepris aux termes d'ententes précédentes sur les zones spéciales. Ces travaux portent sur les grandes artères nécessaires pour améliorer le transport des marchandises et des gens dans Saint-Jean et Moncton et contribuer ainsi à développer davantage ces agglomérations à forte croissance.

ELEMENTS ET DEPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>CÔUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Route à priorité de Saint-Jean (terminer la conception et la construction du pont Harbour jusqu'à la route McKay)	\$20,200,000	\$ 6,060,000	\$14,140,000
2) Boulevard Wheeler et route de Shediac (terminer la conception et la construction d'une route de ceinture autour de Moncton et de voies de raccordement)	<u>24,500,000</u>	<u>7,350,000</u>	<u>17,150,000</u>
TOTAL	\$44,700,000	\$13,410,000	\$31,290,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés respectivement par les ministres fédéral et provincial, se chargera de la supervision.



QUEBECENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Financement du plan d'expansion 1974-1978 de la Société SIDBEC

DATE DE SIGNATURE: 15 mars 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1978

OBJECTIFS: Permettre à la Sidbec de réaliser un grand plan d'expansion afin qu'elle puisse répondre à la demande croissante d'acier tant sur les marchés canadien que québécois. Au nombre des avantages prévus, on compte une utilisation plus complète des réserves de main-d'oeuvre de la province, une participation accrue de la Sidbec sur les marchés du pays et de l'exportation des produits de l'acier et la promotion générale de la croissance industrielle grâce à l'attraction d'industries secondaires qui feront une plus grande transformation de l'acier.

ELEMENTS ET DEPENSES: Les projets suivants seront réalisés dans le cadre du plan d'expansion de 1974-1978.

	<u>CÔUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>	<u>DANS</u> <u>L'INDUSTRIE</u>
1) Port-Cartier				
a) Parc à ferraille				
b) Usine de concentra- tion secondaire et de bouletage	\$ 28,450,000			
2) Contrecoeur				
a) Déchargement, stockage et transport du minerai de fer				
b) Réduction				
c) Aciérie - fours et coulées continues				
d) Galvanisation de tôles				
e) Laminoir à chaud				
f) Laminoir à froid				
g) Laminoir à barres et tiges				
h) Général	122,580,000			

	<u>CÔUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>	<u>DANS</u> <u>L'INDUSTRIE</u>
3) Montréal				
a) Aciérie				
b) Tréfilerie				
c) Laminoir 10" et 18"				
d) Tuberie				
e) Général	\$ 25,510,000			
4) Autres usines	5,280,000			
5) Services administra- tifs	<u>3,450,000</u>			
TOTAL	\$185,270,000	\$5,162,000	\$30,000,000	\$150,108,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de développement institué en vertu de l'Entente - cadre de développement sera chargé d'orienter les politiques. Un Comité directeur, composé d'un nombre égal de représentants du Canada et du Québec nommés par les ministres fédéral et provincial, sera institué pour superviser la mise en oeuvre de l'entente et voir à la gestion courante.

QUÉBECENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Construction de l'autoroute A-30 entre la Trans-canadienne (A-20), à Boucherville et le Boulevard Grande Rivière à Tracy.

DATE DE SIGNATURE: 13 septembre 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1979

OBJECTIFS: Faciliter le mouvement des produits industriels dans la province, particulièrement en provenance des aciéries de la Sidbec à Contrecoeur. Ainsi, on accélérera le développement du corridor industriel Tracy-Boucherville et on améliorera de beaucoup les moyens de communication vers le vaste marché de la région montréalaise.

ELEMENTS ET DEPENSES: Voici la liste des projets à réaliser aux termes de l'entente.

	^ <u>COUT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>
1) Construction de la chaussée, de structures, de ponceaux, signalisation, éclairage et déplacement d'utilités publiques, de Boucherville à Tracy	\$35,000,000	\$14,000,000	\$21,000,000
2) Frais indirects (10%)	3,500,000	1,400,000	2,100,000
3) Réserve (15%)	<u>5,775,000</u>	<u>2,310,000</u>	<u>3,465,000</u>
TOTAL	\$44,275,000	\$17,710,000	\$26,565,000
	(Incluant une réserve de 15%)		

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de développement institué aux termes de l'entente-cadre de développement assurera la supervision. Un Comité directeur, composé d'un nombre égal de représentants du Canada et du Québec nommés par les ministres fédéral et provincial, sera mis sur pied pour surveiller la mise en oeuvre de l'entente et en assumer la gestion courante.

## QUÉBEC

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Accès aux ressources forestières

DATE DE SIGNATURE: 26 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1978

OBJECTIFS: D'améliorer l'utilisation des ressources forestières dans diverses parties de la province au moyen de la réfection et la construction de voies d'accès en forêt.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Saguenay, Lac St-Jean	\$ 5,812,000	\$ 2,324,800	\$ 3,487,200
2) Nord-Ouest	12,703,000	5,081,200	7,621,800
3) Côte-Nord	<u>5,685,000</u>	<u>2,274,000</u>	<u>3,411,000</u>
TOTAL	\$24,200,000	\$ 9,680,000	\$14,520,000

(Incluant une réserve de 15%)

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de développement institué aux termes de l'entente-cadre de développement assurera la supervision. Un Comité directeur, composé d'un nombre égal de représentants du Canada et du Québec nommés par les ministres fédéral et provincial, sera mis sur pied pour surveiller la mise en oeuvre de l'entente et en assumer la gestion courante.

## QUÉBEC

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Infrastructures industrielles

DATE DE SIGNATURE: 26 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1978

OBJECTIFS: D'éliminer des obstacles spécifiques au développement industriel dans certaines municipalités du Québec par le financement d'améliorations aux infrastructures nécessaires à l'implantation d'établissements manufacturiers.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>CÔÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Parcs industriels	\$29,500,000	\$11,800,000	\$17,700,000
2) Parcs de pêche	14,000,000	5,600,000	8,400,000
3) Interventions ponctuelles	<u>12,000,000</u>	<u>4,800,000</u>	<u>7,200,000</u>
TOTAL	\$55,500,000	\$22,200,000	\$33,300,000

(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$36,000,000

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de développement institué aux termes de l'entente-cadre de développement assurera la supervision. Un Comité directeur, composé d'un nombre égal de représentants du Canada et du Québec nommés par les ministres fédéral et provincial, sera mis sur pied pour surveiller la mise en oeuvre de l'entente et en assumer la gestion courante.

ONTARIOENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Cornwall

DATE DE SIGNATURE: 26 février 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Susciter une expansion à long terme des possibilités d'emploi et de revenu dans la zone de Cornwall et améliorer ainsi son taux de croissance par rapport aux autres régions de la province.

ELEMENTS ET DEPENSES: On trouve ci-après la liste des projets à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Parc industriel de l'est (parachèvement et viabilisation d'un parc industriel dans la partie est de Cornwall)	\$ 2,611,000	\$ 1,305,500	\$1,305,500
2) Aménagement du secteur du canal (aide à l'aménagement du secteur longeant le canal à des fins récréatives, culturelles et commerciales)	7,069,000	3,534,500	3,534,500
3) Emplacement pour une industrie dans le secteur ouest (viabilisation d'un emplacement pour une seule industrie aux limites ouest de la ville par le financement de travaux d'infrastructure)	3,413,000	1,706,500	1,706,500

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
4) <u>Secteur touristique et récréatif</u> (aménagement d'un secteur touristique et récréatif)	<u>1,076,000</u>	<u>538,000</u>	<u>538,000</u>
TOTAL	\$14,169,000	\$7,084,500	\$7,084,500
			(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$8,165,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés par les ministres fédéral et provincial, assurera la supervision.

ONTARIOENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Nord-Ouest de l'Ontario

DATE DE SIGNATURE: 31 mai 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS:

Accroître le nombre et étendre la gamme des possibilités d'emploi viable dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Plus précisément, renforcer les centres stratégiques de la région, accroître la transformation sur place des ressources locales, améliorer les réseaux de transport et de communication et utiliser au maximum les investissements publics existants dans la région en contribuant à rationaliser la structure urbaine.

ELEMENTS ET  
DÉPENSES:

On trouve ci-après la liste des projets à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF</u> <u>TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART</u> <u>FÉDÉRALE</u>
A. Programme d'infrastructures communautaires			
1) Évacuation des eaux d'égouts à Thunder Bay	\$23,218,000	\$11,609,000	\$11,609,000
2) Nouvel emplacement urbain - Lac St-Joseph	3,000,000	1,500,000	1,500,000
3) Usine de traitement des eaux d'égouts à Ignace	342,000	171,000	171,000
B. Programme de construction routière			
1) Chemins d'accès aux ressources	4,235,000	2,117,500	2,117,500
2) Route 599	6,000,000	3,000,000	3,000,000
C. Programme d'études			
1) Etude de l'infrastructure	150,000	75,000	75,000
2) Récolte du riz sauvage	50,000	25,000	25,000
TOTAL	\$36,995,000	\$18,497,500	\$18,497,500

(La quote-part fédérale englobe une indemnité de 15% pour les imprévus)

\$21,272,000



ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de hauts fonctionnaires désignés par les ministres fédéral et provincial assurera la supervision.

## ONTARIO

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Dryden

DATE DE SIGNATURE: 24 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Apporter aux services municipaux de la ville de Dryden les améliorations nécessitées par le nouvel accroissement de population résultant de l'expansion industrielle en cours, afin de permettre à cette ville de jouer plus efficacement son rôle de centre de développement économique dans le nord-ouest de l'Ontario.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Améliorations au système d'adduction d'eau	\$2,630,368	\$1,315,184	\$1,315,184
2) Améliorations au système d'égouts	<u>153,106</u>	<u>76,553</u>	<u>76,553</u>
TOTAL	\$2,783,474	\$1,391,737	\$1,391,737

(La quote-part fédérale englobant une indemnité de 15% pour les imprévus) \$1,600,498

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un nombre égal de représentants de chaque gouvernement, désignés par les ministres fédéral et provincial, assurera la supervision.

## MANITOBA

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Terres septentrionales

DATE DE SIGNATURE: 5 juin 1974; prolongée le 11 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1976

OBJECTIFS: Améliorer les possibilités d'emploi et de revenu, les conditions de vie, les installations communautaires et les moyens de transport dans le nord du Manitoba pour ainsi offrir des choix et des possibilités aux habitants de la région.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: On trouve ci-après une liste de projets qui pourraient faire l'objet d'une entente auxiliaire à long terme.

	<u>CÔUT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
A. Entente provisoire			
1) Épanouissement humain et services communautaires	\$ 8,441,000	\$ 3,376,400	\$ 5,064,600
2) Ressources et développement économique communautaire	1,690,000	676,000	1,014,000
3) Transports et communications	8,450,000	3,380,000	5,070,000*
4) Planification et mise en oeuvre	555,000	222,000	333,000
TOTAL	\$19,136,000	\$ 7,654,400	\$11,481,600
B. Prolongation de l'entente			
1) Épanouissement humain et services communautaires	\$11,945,000	\$ 4,778,000	\$ 7,167,000
2) Ressources et développement économique communautaire	2,309,650	923,860	1,385,790

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FEDERALE</u>
3) Transports et communica- tions	\$ 9,650,000	\$ 3,860,000	\$ 5,960,000
4) Planification et mise en oeuvre	<u>773,200</u>	<u>309,280</u>	<u>463,920</u>
TOTAL	\$24,677,850	\$9,871,140	\$14,806,710

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de liaison composé d'un représentant nommé chacun par les gouvernements fédéral et provincial assurera la supervision de l'entente.

- \* Il est prévu que la quote-part fédérale des coûts relatifs aux routes et aux voies de raccordement seront partagés entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère des Transports. La quote-part fédérale des coûts des routes et des voies de raccordement s'élève à \$4.2 millions aux termes de l'entente intérimaire, et à \$4.8 millions aux termes de la prorogation de l'entente.

MANITOBAENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Planification

DATE DE SIGNATURE: 11 février 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1977

OBJECTIFS: Entreprendre des études devant permettre de cerner et d'analyser des possibilités de développement économique et socio-économique au Manitoba et, au besoin, des travaux de planification afin d'élaborer des stratégies, des programmes et des ententes auxiliaires en fonction de ces possibilités.

ELEMENTS ET DEPENSES:

Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
Exercice financier 1974-75	\$ 600,000	\$ 300,000	\$ 300,00
Exercice financier 1975-76	1,000,000	500,000	500,000
Exercice financier 1976-77	<u>1,000,000</u>	<u>500,000</u>	<u>500,000</u>
TOTAL	\$2,600,000	\$1,300,000	\$1,300,000

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité de gestion composé d'un haut fonctionnaire de chaque gouvernement, désigné respectivement par les ministres fédéral et provincial, assurera la supervision.

SASKATCHEWANENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Exploration et exploitation minérales

DATE DE SIGNATURE: 21 juin 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1978

OBJECTIFS: Accélérer le développement économique de la Saskatchewan, créer de nouvelles possibilités d'emploi et accroître les possibilités d'investissement en encourageant une utilisation plus grande des ressources minérales de la province.

ELEMENTS ET DEPENSES: Voici la liste des projets à réaliser aux termes de l'entente.

	CÔUT ESTIMATIF TOTAL	QUOTE-PART PROVINCIALE	QUOTE-PART FÉDÉRALE
1) Planification des ressources minérales de la région	\$ 350,000	\$ 175,000	\$ 175,000
2) Exploration des métaux communs de la Ronge-Wollaston	300,000	150,000	150,000
3) Exploration du minerai de fer	500,000	250,000	250,000
(4) Exploration de l'uranium	500,000	250,000	250,000
5) Exploration des minéraux industriels	500,000	250,000	250,000
6) Levés géoscientifiques de reconnaissance	<u>2,200,000</u>	<u>1,100,000</u>	<u>1,100,000</u>
TOTAL	\$4,350,000	\$2,175,000	\$2,175,000

L'aide fédérale sera partagée également entre le MEER et le MMER.

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

La supervision sera assurée par un Comité de direction composé d'un représentant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources comme co-président, d'un représentant du MEER et deux représentants de la province, dont l'un fera fonction de co-président.

## SASKATCHEWAN

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Industrie sidérurgique

DATE DE SIGNATURE: 4 juillet 1974

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1979

OBJECTIFS: Développer l'industrie sidérurgique afin de permettre une utilisation plus grande des ressources naturelles de la Saskatchewan, d'améliorer les assises industrielles de la province, et de satisfaire aux besoins du marché de l'acier et produits de l'acier.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Exploration du minerai de fer	\$ 1,100,000	\$ 400,000	\$ 660,000
2) Etudes et frais d'administra- tion	1,500,000	600,000	900,000
3) Usine de réduction directe du minerai )			
4) Installations sidérurgiques ) primaires et secondaires )	150,000,000	4,480,000	25,255,000
5) Fonderies et entreprises métallurgiques connexes	25,000,000		7,465,000
6) Infrastructure	<u>5,200,000</u>	<u>4,480,000</u>	<u>720,000</u>
TOTAL	\$182,800,000	\$10,000,000	\$35,000,000

Les \$137,800,000 qui restent doivent être fournis par l'entreprise privée.

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

La gestion et la coordination générales de l'entente reviendront à un Groupe de développement sidérurgique composé de quatre hauts fonctionnaires fédéraux, de quatre hauts fonctionnaires provinciaux et du Sous-ministre adjoint de la région d l'Ouest du MEER comme membre d'office. La gestion des activités courantes sera confiée à un Comité de mise en oeuvre composé d'un représentant du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et d'un représentant du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

## ALBERTA

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Aide au traitement des produits alimentaires

DATE DE SIGNATURE: 11 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1980

OBJECTIFS: Mieux équilibrer le développement industriel en Alberta en finançant l'établissement ou l'agrandissement d'installations de traitement des produits alimentaires dans de petites agglomérations rurales situées à l'extérieur des grands centres de la province.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Aide au développe- ment	\$16,600,000	\$ 8,300,000	\$ 8,300,000
2) Information et aide technique	<u>400,000</u>	<u>200,000</u>	<u>200,000</u>
TOTAL	\$17,000,000	\$ 8,500,000	\$ 8,500,000

ADMINISTRATION  
ET GESTION:

Un Comité conjoint composé d'un représentant de chacun des gouvernements désignés par le comité de l'entente-cadre de développement fédérale-provinciale se chargera de la supervision.



## ALBERTA

ENTENTE AUXILIAIRE

OBJET: Entente provisoire sur le Nord

DATE DE SIGNATURE: 11 mars 1975

DATE D'EXPIRATION: 31 mars 1976

OBJECTIFS: Améliorer les possibilités d'emploi et de revenu, le niveau de vie et les services communautaires au profit des habitants du nord de l'Alberta, leur permettant ainsi de participer plus activement au développement du nord.

ÉLÉMENTS ET DÉPENSES: Voici la liste des projets que la province verra à réaliser aux termes de l'entente.

	<u>COÛT ESTIMATIF TOTAL</u>	<u>QUOTE-PART PROVINCIALE</u>	<u>QUOTE-PART FÉDÉRALE</u>
1) Amélioration de la qualité de la vie et services communautaires	\$3,029,000	\$1,514,500	\$1,514,500
2) Développement économique communautaire	1,500,000	750,000	750,000
3) Planification et gestion	<u>230,000</u>	<u>115,000</u>	<u>115,000</u>
TOTAL	\$4,759,000	\$2,379,500	\$2,379,500

ADMINISTRATION ET  
GESTION:

Un Comité conjoint composé du directeur général du MEER en Alberta et du directeur exécutif du Groupe de développement du Nord pour la province, désignés par le comité de l'entente-cadre de développement fédérale-provinciale se chargera de la surveillance.

